

Référentiel de certification

Titre de "Technicien.ne Son"

Année 2021

Tables des matières

Bloc de compétence N°1 - Technicien.ne son	3
Bloc de compétence N°2 - Technicien.ne son	6
Bloc de compétence N°3 - Technicien.ne son	9
Bloc de compétence N°4 - Technicien.ne son	13
Bloc de compétence N°5 - Technicien.ne son	17
Bloc de compétence N°6 - Technicien.ne son	20

Bloc de compétence N°1 - Technicien.ne son

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc N°1 - Analyser une demande de sonorisation en fonction des documents techniques fournis			
<p>BCP1-A1 Etudier les documents de la demande de sonorisation en prenant en compte les aspects techniques, contextuels et réglementaires</p>	<p>BCP1-A1-C1 - Analyser la demande de sonorisation et le synoptique en identifiant les contraintes afin de réunir l'ensemble des éléments techniques et matériels nécessaires à l'élaboration d'un dossier technique</p> <p>BCP1-A1-C2 - Repérer les contraintes techniques d'exploitation et les aspects liés à la réglementation dédiés aux activités du spectacle pour les intégrer dans l'étude de la demande</p> <p>BCP1-A1-C3 - Produire le dossier technique en intégrant les données techniques et contextuelles correspondant à l'analyse afin de répondre à la demande de sonorisation</p>	<p>Une mise en situation pratique professionnelle est reconstituée, BCP1-MSP1 Elle commune aux activités : BCP1-A1/ BCP1-A2/ BCP1-A3/ BCP1-A4 et à l'ensemble de leurs compétences.</p> <p>Une demande de sonorisation est faite par le régisseur son qui encadre l'épreuve. Il indique également les consignes au candidat. Le document fourni au candidat est un cahier des charges intégrant une demande technique de sonorisation pour un spectacle et un dossier technique type vierge avec la liste des documents demandés (Partie analyse, partie réglementaire, listes de matériel, analyse et calculs électriques, proposition d'adaptation techniques)</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer l'analyse de la demande en intégrant les contraintes d'exploitation et rédiger un dossier technique - Faire une lecture du synoptique afin de vérifier la cohérence de l'installation et de déterminer les besoins techniques - Lister sur un document écrit les aspects dédiés à la réglementation et à la sécurité et les intégrer dans le dossier technique 	<p>Pertinence et qualité du dossier technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dossier technique est complet - Il est mis en forme selon le modèle fourni au candidat - La qualité rédactionnelle permet une lecture synthétique - Il intègre la note personnelle de contrôle du synoptique - Les besoins en matériels sont clairement identifiés et expliqués - L'identification des contraintes réglementaires liées à la sécurité sont énumérées et expliquées (zone d'exploitation, zone du public, signalétique, entrée et sortie public) <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à vérifier la cohérence de la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une note personnelle de contrôle (type : "Synoptique complet") est précise et complète et met en évidence la validité de la demande

<p>BCP1-A2 Elaborer les listes de matériels de sonorisation à mettre en œuvre pour l'installation des systèmes de sonorisation</p>	<p>BCP1-A2-C1 - Déterminer les besoins techniques en termes de matériel et de câblage pour satisfaire à la mise en œuvre des systèmes de sonorisation</p> <p>BCP1-A2-C2 - Rédiger les listes de matériels en utilisant la terminologie dédiée et en justifiant les choix techniques pour compléter le dossier technique</p>	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP1-A1, à savoir BCP1-MSP1</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter le dossier technique en intégrant les listes du matériel choisi pour la demande de sonorisation. (Equipements, câblage, accessoires, consommables) <p>Le parc de matériel de sonorisation dont dispose le candidat est complet et ne demande aucune autre location.</p>	<p>Qualité du contenu technique du dossier technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il contient les listes de matériels de sonorisation choisi par le candidat - Les quantités de matériels sont correctes par rapport à la demande - La quantité de câbles audios sont correctes par rapport à la demande - Les listes de matériels indiquent le type, la marque, la quantité et l'identification de chaque équipement - Les listes de câbles indiquent le type, la longueur, la quantité et l'identification de chaque câble - Les listes de matériels contiennent les accessoires et les consommables nécessaires - Les documents fournis par le candidat sont explicites et clairs dans la rédaction <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à intégrer la terminologie des genres afin de vérifier la compréhension de la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> - La terminologie du document emploie le vocabulaire des genres
<p>BCP1-A3 Elaborer un document intégrant les besoins en électricité pour la demande de sonorisation</p>	<p>BCP1-A3-C1 - Elaborer des calculs en manipulant des formules de base en électricité afin de prévoir un bilan de puissance</p> <p>BCP1-A3-C2 - Analyser et choisir les équipements électriques dédiés à la demande de sonorisation pour permettre une mise en fonctionnement des systèmes de sonorisation en toute sécurité</p> <p>BCP1-A3-C3 - Situer les risques électriques de l'installation par une prévention et une inclusion des contraintes pour garantir la sécurité des biens et des personnes</p>	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP1-A1, à savoir BCP1-MSP1</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une analyse électrique écrite reposant sur des calculs afin d'évaluer les besoins électriques - Rédiger les documents électriques nécessaires à la demande de sonorisation (liste de matériel et calcul de puissance) 	<p>Cohérence et justesse de la partie électricité du dossier technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse électrique pour l'alimentation de l'installation est correcte en termes de besoins - Les calculs électriques sont justes et réalisés avec les formules et les grandeurs électriques - Le matériel choisi est en adéquation avec les besoins électriques en matériel - Il contient un schéma simple de branchement électrique et de répartition des différents équipements (Régie façade, régie retours, amplification, rack de traitement, alimentation plateau ou scène) - La liste du câblage électrique sélectionné indique la longueur, les spécificités électriques et la quantité du câblage <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à élaborer une analyse électrique des besoins pour l'installation du système de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel électrique choisi permet la connexion électrique des équipements et des systèmes de sonorisation en toute sécurité - L'analyse intègre tous les éléments techniques (Calculs, choix du matériel, démonstration de fonctionnement) dédiés aux besoins électriques de l'installation

<p>BCP1-A4 Présenter des adaptations techniques liées à la demande de sonorisation au régisseur son</p>	<p>BCP1-A4-C1 - Expliquer les suggestions d'adaptation techniques son par une proposition de compte rendu écrit afin de justifier les propositions envisagées</p>	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP1-A1, à savoir BCP1-MSP1</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des adaptations techniques au régisseur son et les rédiger sur un document - Justifier ces propositions et les expliquer au régisseur son qui encadre l'épreuve 	<p>Pertinence des propositions techniques complétant le dossier technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il intègre la note écrite concernant les adaptations proposées (schéma, liste de matériel complémentaire, note explicative) - Un complément d'informations (schéma, liste de matériel) est annexé au dossier <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à justifier oralement ses propositions d'adaptations techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les avantages et les bénéfices techniques de ses propositions d'adaptations (Optimisation du synoptique, remplacement d'une technologie, meilleure répartition des équipements) sont précises et montrent la justesse des propos
---	---	--	--

Bloc de compétence N°2 - Technicien.ne son

Référentiel d'activités	Référentiels de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc N°2 - Préparer le matériel de sonorisation en fonction de la fiche technique et du plan d'implantation son			
<p>BCP2-A1 Etudier la fiche technique et le plan d'implantation son afin d'en ressortir les éléments et les informations techniques nécessaires à la préparation de l'installation son</p>	<p>BCP2-A1-C1 - Déterminer les besoins en équipements et en câblage son en analysant les documents techniques fournis pour ordonner la préparation technique</p> <p>BCP2-A1-C2 - Déterminer les équipements électriques des systèmes de sonorisation et des équipements en appliquant les calculs électriques afin de prévoir l'alimentation de ceux-ci</p>	<p>Une mise en situation pratique professionnelle est reconstituée, BCP2-MSP2. Elle est commune aux activités BCP2-A1/ BCP2-A2/ BCP2-A3 et à l'ensemble de leurs compétences.</p> <p>Le régisseur son qui encadre l'épreuve fournit au candidat les documents suivants : la fiche technique et le plan d'implantation son d'une demande de sonorisation. Le parc de matériel de sonorisation dont dispose le candidat est complet et ne demande aucune autre location complémentaire.</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir les listes techniques des équipements et du câblage son et électrique après lecture des documents fournis et préciser une signalétique du matériel en fonction des zones d'exploitation - Organiser les zones de conditionnement du matériel afin de répartir les équipements en fonction des différentes régies son 	<p>Exactitude des listes techniques et de leur contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elles contiennent les équipements de diffusion sonore (diffusion sonore, traitement, captation, enceintes) concordant à la fiche technique - Les systèmes d'amplification sont en adéquation avec les équipements de sonorisation - Le choix des systèmes de traitement audio correspond au contenu de la fiche technique (marque, type, spécificités audios) - Les équipements de captation sonore (marque, type de micro, spécificités, accessoires, type de pied) sont notifiés dans les listes et définissent le patch son - La prise en compte du matériel électrique permettant l'alimentation des systèmes de sonorisation est cohérente dans le type, les quantités et les fonctions de ces matériels (Câbles, boîtiers d'alimentation) - Les quantités de matériel sont suffisantes et correspondent à la demande <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à produire les listes de matériels après une analyse de la fiche technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les listes de matériels sont précises dans leurs contenus et respectent les identifications liées aux zones d'exploitation (Façade, Retour, traitement, captation, système réseau son)

<p>BCP2-A2</p> <p>Effectuer le conditionnement des équipements son et du câblage son nécessaires en adéquation avec les documents fournis</p>	<p>BCP2-A2-C1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir les équipements, le câblage de sonorisation et le câblage électrique en se référant à la demande et aux documents techniques afin de répondre à l'analyse de la fiche technique et du plan d'implantation son <p>BCP2-A2-C2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les préparations de matériel son en instituant une signalétique dédiée aux différents espaces d'exploitations pour faciliter l'organisation de répartitions 	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP2-A1, à savoir BCP2-MSP2</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les équipements et le câblage son en adéquation avec la fiche technique et le plan d'implantation son - Sélectionner le câblage électrique afin d'alimenter les équipements dédiés aux systèmes de sonorisation, ceci en cohérence avec les documents fournis - Répartir les équipements, le câblage son et le câblage électrique en fonction des zones d'exploitation et en concordance avec le système d'identification que le candidat aura choisi 	<p>Organisation et cohérence de la répartition du matériel de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble du matériel choisi correspond aux demandes de la fiche technique et aux listes produites (façade, retours, traitement) - L'ensemble du câblage choisi correspond aux demandes de la fiche technique et aux listes produites (type, modulation, puissance, réseau) - L'identification du matériel et du câblage correspond au système d'identification choisi par le candidat - Les équipements électriques permettant l'alimentation des systèmes de sonorisation choisis correspond aux demandes et aux listes mises en forme par le candidat <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à organiser et à effectuer la répartition du matériel son selon les documents techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La répartition du matériel et du câblage est en adéquation avec les zones d'exploitation (façade, retours, traitement, captation, alimentation) - Les moyens de protection individuelle nécessaires au conditionnement du matériel sont identifiés et utilisés - Les actions et les manipulations respectent la sécurité des biens et des personnes et prennent en compte la prévention des risques
---	--	---	--

<p>BCP2-A3 Effectuer le contrôle des équipements son et de l'ensemble de la connectique son en utilisant les procédures de vérification dédiées.</p>	<p>BCP2-A3-C1 - Vérifier les équipements et le câblage son par des tests simples en utilisant les outils de contrôle afin de s'assurer du bon fonctionnement des différents éléments permettant la mise en œuvre des systèmes de sonorisation</p>	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP2-A1, à savoir BCP2-MSP2</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer oralement les phases de contrôle qu'il souhaite réaliser - Procéder à la vérification d'un équipement son, d'un câble de modulation, d'un câble de puissance et d'un câble d'alimentation en prenant en compte les moyens de prévention des risques et en utilisant les outils de contrôles <p>Pour le processus de contrôle, le candidat sélectionne un équipement de son choix , un câble de modulation son et un câble électrique et effectue les actions demandées. Le régisseur son qui encadre l'épreuve évalue le candidat dans ses démarches de contrôles de l'équipement, du câble de modulation son et du câble d'alimentation</p>	<p>Justesse des explications quant aux actions réalisées pour les phases de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'arborescence des actions à réaliser est cohérente - Les aspects liés à la sécurité électrique sont cités et justifiés pour la mise en œuvre des phases de contrôle <p>Rigueur et résultante des phases de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de prévention des risques et les équipements de protection individuelle sont utilisés - La vérification de l'équipement est réalisée en utilisant les outils de contrôle dédiés (Testeur, outils de contrôle) en toute sécurité - La résultante du contrôle des équipements respecte les actions déclinées préalablement <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à expliquer et réaliser les phases de contrôle des équipements de sonorisation ou/et du câble</p> <ul style="list-style-type: none"> - La progression des actions citées préalablement concordent avec les manipulations et les opérations réalisées
--	---	--	--

Bloc de compétence N°3 - Technicien.ne son

Référentiel d'activités	Référentiels de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc N° 3 - Installer et désinstaller les systèmes de sonorisation en fonction des demandes d'exploitation			
<p>BCP3-A1 Mettre en place les systèmes de diffusion sonore ainsi que les équipements dédiés à la scène en fonction de la fiche technique et des plans d'implantation son</p>	<p>BCP3-A1-C1 - Organiser les zones de déchargement sur le lieu du spectacle en analysant le plan d'implantation son afin de répartir le matériel de sonorisation sur les zones d'exploitation</p> <p>BCP3-A1-C2 - Prendre en compte les autres corps de métiers présents lors des phases de transport et de mise en œuvre en appliquant la réglementation dédiée aux activités afin de respecter la prévention des risques et les consignes de sécurité en termes de gestes et postures</p> <p>BCP3-A1-C3 - Aménager les zones d'exploitation en utilisant et en manipulant, en toute sécurité, les dispositifs scéniques du lieu de spectacle afin d'organiser l'implantation des systèmes de sonorisation et des équipements audios</p> <p>BCP3-A1-C4 - Installer les différentes régies, les systèmes de diffusion façade et retours en se référant aux documents techniques d'exploitation afin que l'installation soit en cohérence avec les documents techniques fournis</p>	<p>Une mise en situation pratique professionnelle est reconstituée, BCP3-MSP3 Elle est commune aux activités BCP3-A1/ BCP3-A2/ BCP3-A3 et à l'ensemble de leurs compétences.</p> <p>Le régisseur son qui encadre l'épreuve fournit au candidat les documents suivants : la fiche technique et le plan d'implantation son d'une demande de sonorisation. Pour cette situation pratique, les différents équipements et systèmes de sonorisation sont présents sur le lieu du spectacle et stockés dans le lieu prévu à cet effet.</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se munir des équipements nécessaires à la manutention des équipements et des systèmes de sonorisation (EPI) - Ordonner et aménager les zones de manutentions en respectant les règles liées à la prévention des risques pour prévenir ses actions d'installation - Mettre en place les différents systèmes de sonorisation et les équipements dédiés au plateau ou à la scène - Effectuer des manipulations scéniques nécessaire à l'installation du matériel son en toute sécurité et dans le respect des consignes et des procédures 	<p>Cohérence et respect de la mise en place des systèmes de sonorisation par rapport aux documents techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité sont respectées dans les actions du candidats (port des EPI, prise en compte des autres corps de métier, demandes de validation avant la mise en action) - L'organisation choisie pour l'installation des systèmes de sonorisation correspond au plan d'implantation scénique et aux paramètres de diffusion notés sur la fiche technique - L'organisation choisie pour l'installation des équipements son dédiés au plateau ou à la scène correspond au plan d'implantation scénique et aux demandes des artistes notés sur la fiche technique ou du régisseur son qui encadre l'épreuve <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à installer les systèmes de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les équipements et les systèmes de sonorisation sont déchargés correctement (sens des caisses, pas de chocs, demande de personne en sus) et transportés en toute sécurité jusqu'aux zones prévues à ces effets (Posture, nombre de personnes dédiées au transport, équipements utilisés) - La disposition et la mise en place des différentes régies (régie façade, régie retour) correspond au plan d'implantation dans le lieu de l'épreuve - La disposition et la mise en place des équipements son dédiés au plateau ou à la scène correspond au plan d'implantation dans le lieu de l'épreuve - Les manipulations de machinerie scénique sont effectuées en toute sécurité en utilisant la terminologie dédiée pour avertir des manipulations scéniques

	<p>BCP3-A1-C5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la cohérence de l'installation du système de sonorisation et des équipements dédié au plateau ou à la scène en analysant les documents techniques afin de contrôler la cohérence entre la réalisation et le plan d'implantation son 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler cette mise en place en concordance avec le plan d'implantation son et la fiche technique et vérifier le rangement des espaces d'exploitation 	<p>Cohérence de l'installation des systèmes de sonorisation par rapport aux documents techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les vérifications de l'installation, des différentes régies (régie façade et régie retour) et des zones d'exploitation sont réalisées en utilisant le plan d'implantation et la fiche technique et en contrôlant la propreté dans chaque espace d'exploitation <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à vérifier l'adéquation de l'installation de sonorisation et de la demande technique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mises en place des équipements son sont comparées et contrôler en se référant aux documents techniques d'implantation
--	--	--	--

<p>BCP3-A2</p> <p>Connecter l'ensemble du système de sonorisation ainsi que les équipements son du plateau ou de la scène en fonction des documents techniques fournis</p>	<p>BCP3-A2-C1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connecter les systèmes de diffusion sonore et les équipements dédiés au plateau ou à la scène en respectant le contenu des documents techniques (Synoptique et fiche technique) afin que la mise en fonction soit opérante <p>BCP3-A2-C2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connecter les branchements électriques des équipements audios et des systèmes de sonorisation en respectant la réglementation et en effectuant la demande auprès du régisseur son afin de garantir un fonctionnement complet de l'installation son <p>BCP3-A2-C3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'architecture des systèmes de sonorisation et des équipements dédiés au plateau ou à la scène en contrôlant l'installation afin que la concordance entre le plan d'implantation son, la fiche technique et les zones d'exploitation soit confirmée 	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP3-A1, à savoir BCP3-MSP3</p> <p>Concernant cette phase, le régisseur son qui encadre l'épreuve vérifie que le candidat a effectué la demande de connexion électrique. Dans le cas contraire celui-ci n'autorise pas le candidat à réaliser les branchements électriques.</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relier les équipements son en utilisant le câblage adéquate (modulation, réseau) et en fonction de la fiche technique - Procéder aux branchements électriques après une demande faite au régisseur son qui encadre l'épreuve - Vérifier l'installation des systèmes de diffusion sonores et des équipements audio dédiés au plateau ou à la scène en rapprochant la fiche technique, le synoptique et le plan d'implantation son 	<p>Exactitude et organisation des connexions des systèmes de sonorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - La connexion des différents équipements son et des systèmes de sonorisation est réalisée en concordance avec le synoptique et le plan d'implantation son - L'architecture de la chaîne acoustique est respectée et optimisée (Suivi du synoptique et utilisation de connexions dédiées afin d'éviter le surplus de câbles) - La demande de connexion des liaisons électriques est verbalisée par le candidat au régisseur son qui encadre l'épreuve <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à réaliser l'architecture des systèmes de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle dédiés aux manutentions sont portés et utilisés afin d'effectuer les manipulations - L'ensemble des connexions sont réalisées en prenant en compte les différents types d'équipements - Les vérifications de l'ensemble des connexions reliant les équipements et les systèmes de sonorisation par les câbles de modulation, de puissance ou de réseau audio permettent le respect des données du patch son - Après la validation du régisseur son, les branchements électriques des équipements et des systèmes de sonorisation sont réalisés et respectent la prévention des risques électriques - Les procédures de contrôle sont expliquées au régisseur son qui encadre l'épreuve en citant chronologiquement les actions à réaliser
--	--	---	---

<p>BCP3-A3 Déconnecter et démonter les systèmes de sonorisation et les équipements dédiés au plateau ou à la scène en prévenant les risques liés aux activités</p>	<p>BCP3-A3-C1 - Aménager les zones de démontage en fonctions des autres corps de métier et des zones de déchargement en appliquant les consignes de sécurité pour la mise en action des phases de démontage et de manutentions</p> <p>BCP3-A3-C2 - Désinstaller les différentes régies son et les équipements dédiés au plateau ou à la scène en respectant les procédures réglementaires de manutention afin de ranger et de stoker l'ensemble du matériel</p>	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP3-A1, à savoir BCP3-MSP3</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager les zones de démontage en organisant une logique de désinstallation - Expliquer, au régisseur son qui encadre l'épreuve, les actions prévues pour le démontage et leur chronologie - Contrôler la faisabilité du démontage en collaboration avec les autres corps de métier - Désinstaller les différents systèmes de sonorisation et les équipements dédiés au plateau ou à la scène - Ranger le matériel dans l'espace prévu en respectant les consignes de sécurité liées aux manipulations 	<p>Pertinence des phases de démontages des systèmes de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle dédiés aux manutentions sont portés et utilisés par le candidat pour effectuer les manipulations - Les demandes de démontage des différentes zones d'exploitation sont formulées et communiquées au régisseur son qui encadre l'épreuve pour validation - Les zones de chargement sont identifiées par une signalétique dédiée au chargement ou au stockage du matériel - Les directives de chargement des systèmes de sonorisation et des équipements audio sont annoncées aux autres corps de métier et respectées dans la chronologie des actions <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à effectuer le démontage des systèmes de sonorisation en prenant en compte la sécurité et la prévention des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de protection individuelle dédiés aux manutentions sont utilisés - Les équipements son et les systèmes de sonorisation sont transportés en toute sécurité jusqu'aux zones de chargement (Posture, nombre de personnes dédiées au transport, équipements utilisés) et chargés correctement (sens des caisses, pas de chocs, demande de personne en sus) - Les manipulations des équipements en fonction de leur type et de leur encombrement sont réalisées en sécurité avec les équipements de protections individuels prévus à ces effets
--	---	--	--

Bloc de compétence N°4 - Technicien.ne son

Référentiel d'activités	Référentiels de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc N°4 - Configurer les systèmes de sonorisation et les équipements dédiés au plateau en fonction des demandes du régisseur son			
<p>BCP4-A1 Procéder à la mise en fonction des systèmes de sonorisation et des équipements dédiés au plateau ou à la scène</p>	<p>BCP4-A1-C1 - Vérifier préalablement l'architecture des systèmes de diffusion sonore et des équipements dédiés du plateau ou à la scène et les différents patches en se référant aux documents techniques afin de respecter la logique d'organisation fournie par ces documents</p> <p>BCP4-A1-C2 - Appliquer les procédures d'allumage des systèmes de sonorisation et des équipements audio dédiés au plateau ou à la scène en contrôlant la faisabilité des actions afin que l'intégrité fonctionnelle soit respectée</p>	<p>Une mise en situation pratique professionnelle est reconstituée, BCP4-MSP4 Elle est commune aux activités BCP4-A1/BCP4-A2/BCP4-A3 et à l'ensemble des leurs compétences.</p> <p>Pour cette situation pratique, les systèmes de sonorisation et les équipements dédiés au plateau ou à la scène sont installés et correspondent à la fiche technique et au plan d'implantation son</p> <p>Les mises en fonction des systèmes de diffusion et des équipements audios sont suivies par le régisseur son qui encadre l'épreuve</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser les phases de mise en fonctionnement en contrôlant l'installation dans les règles de prévention des risques dédiées aux activités - Contrôler auprès du régisseur son encadrant l'épreuve et des autres corps de métier la faisabilité de la mise en fonctionnement des systèmes de sonorisation et des équipements dédiés au plateau ou à la scène 	<p>Exactitude et respect des demandes de configurations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les phases de mise en fonctionnement sont nommées dans l'ordre, expliquées et justifiées - La logique des procédures d'allumage comprenant l'enchaînement des phases de contrôle est respectée pour la mise en fonctionnement des systèmes de sonorisation et des équipements audios <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à effectuer la mise en fonction des systèmes de sonorisation en prenant en compte la sécurité et la prévention des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations orales données aux différents autres corps de métier sont précises et suffisamment explicites - La mise en fonctionnement des systèmes de sonorisation et des équipements audios est effectuée en toute sécurité et concorde avec les phases énoncées - La vérification de la mise en fonction est effectuée et oriente le contrôle du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements audios et des systèmes de diffusion sonore

		<ul style="list-style-type: none">- Effectuer, après validation du régisseur son, la mise en fonction des systèmes de diffusion sonore et des équipements audios- Vérifier les procédures d'allumage dans leurs exécutions pour les systèmes de diffusion et les équipements dédiés au plateau ou à la scène	
--	--	---	--

<p>BCP4-A2 Paramétrer les différents systèmes et les équipements audios en fonction des demandes du régisseur son</p>	<p>BCP4-A2-C1 - Configurer les systèmes de diffusion sonore et les équipements dédiés au plateau ou à la scène en utilisant les outils de paramétrage et en répondant aux demandes du régisseur son pour une concordance des demandes techniques et artistiques.</p> <p>BCP4-A2-C2 - Compléter les documents de paramétrage en précisant les fonctions et les informations techniques des systèmes de sonorisation et des équipements dédiés au plateau ou à la scène pour l'exploitation du spectacle</p>	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP4-A1, à savoir BCP4-MSP4</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les configurations demandées sur les documents techniques fournis - Procéder aux différents paramétrages des systèmes de diffusions sonore demandés sur les documents techniques et/ou par le régisseur son qui encadre l'épreuve - Procéder aux différents paramétrages des équipements dédiés au plateau ou à la scène demandés sur les documents techniques et validés par les artistes ou le régisseur son qui encadre l'épreuve - Rédiger les documents pour l'exploitation du spectacle en tenant compte des configurations effectuées sur les systèmes de sonorisation et les équipements dédiés au plateau et à la scène - Faire un exposé oral au régisseur son, qui encadre l'épreuve, concernant l'architecture des systèmes de diffusion sonore afin de vérifier l'adéquation de l'installation avec les demandes du régisseur son et/ou des artistes 	<p>Justesse et organisation des configurations et des paramétrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les configurations des systèmes de sonorisation sont lues sur les documents techniques et expliquées au régisseur son qui encadre l'épreuve - Les configurations sont mises en œuvre pour les différents systèmes de sonorisation et pour les différents équipements audios dédiés au plateau ou à la scène et respectent les paramétrages des documents techniques et les demandes du régisseur son qui encadre l'épreuve (patch son, adressage réseau, mémoires consoles) - Les outils de paramétrage dédiés aux systèmes de sonorisation sont utilisés (programme informatique dédiés, outils de contrôle de diffusion sonore) - Les documents techniques sont complétés et intègrent les différentes configurations mises en œuvre pour les systèmes de sonorisation et les équipements dédiés au plateau ou à la scène <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à préparer les équipements de sonorisation (Configuration et paramétrage) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations des documents techniques sont prises en compte dans le paramétrage des systèmes de sonorisation - Les configurations des équipements son sont effectuées de façon organisée et logique - Les réponses aux questionnements du régisseur son qui encadre l'épreuve concernant des indicateurs qualitatifs audios demandés par les artistes pour l'exploitation (Niveau, directivité, captation, traitement des signaux, effets insérés) sont précises et cohérentes techniquement. - Les informations complémentaires des documents techniques sont précises et commentées
---	--	---	--

<p>BCP4-A3 Procéder aux changements de plateau en collaboration avec les autres corps de métiers et en réponse à la conduite du spectacle</p>	<p>BCP4-A3-C1 - Réaliser les changements de plateau en se référant aux documents de conduite et en prenant en compte des demandes des artistes ou du régisseur son présent sur le lieu du spectacle afin de répondre aux phases d'exploitation du spectacle.</p> <p>BCP4-A3-C2 - Compléter les documents nécessaires à l'exploitation dédiée au plateau ou à la scène en vérifiant les interventions demandées pour garantir une collaboration avec les autres corps de métier et une exécution opérante</p>	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP4-A1, à savoir BCP4-MSP4</p> <p>Pour cette situation pratique, les systèmes de sonorisation et les équipements dédiés au plateau ou à la scène sont installés, vérifiés et en fonctionnement. Un changement de plateau est demandé par le régisseur son qui encadre l'épreuve au candidat. Le régisseur son donne au candidat les directives techniques concernant une modification du patch son sur le plateau.</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager l'espace scénique afin de prévoir le changement de plateau - Effectuer le changement de plateau en fonction des directives du régisseur et en prenant compte les autres corps de métier - Produire le document de paramétrage des équipements audios dédiés au plateau ou à la scène 	<p>Réactivité et organisation des interventions techniques audios dédiées à la scène ou au plateau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les changements de plateau sont préparés au niveau logistique, technique et documentaire - Des informations orales informent le régisseur son de la finalité des actions qui seront réalisés - Le changement de plateau est effectué et correspond à la demande du régisseur son qui encadre l'épreuve - Le document du patch son est mis à jour <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à préparer les changements de plateau et à les effectuer dans la chronologie des demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les actions techniques réalisées sont précises et efficaces dans la mise en œuvre technique - Les informations orales transmises au régisseur d'exploitation sont synthétiques et claires - Les modifications réalisées au niveau du plateau ou de la scène (modification de patch entrée/sortie, patch scène, adressage réseau) permettent la mise à jour du document technique
---	--	--	---

Bloc de compétence N°5 - Technicien.ne son

Référentiel d'activités	Référentiels de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc N° 5 - Prérégler les systèmes de sonorisation en fonction des documents techniques et en adéquation aux demandes du régisseur son			
<p>BCP5-A1 Procéder aux préréglages des systèmes de diffusion sonore en fonction des demandes du régisseur son présent sur le lieu de spectacle</p>	<p>BCP5-A1-C1 - Equilibrer les différents systèmes de diffusion façade en analysant les documents techniques et en répondant aux directives du régisseur son pour une optimisation de la diffusion sonore façade afin de répondre aux demandes et respecter la réglementation dédiée à la prévention des risques auditifs</p>	<p>Une mise en situation pratique professionnelle est reconstituée, BCP5-MSP5. Elle est commune aux activités BCP5-A1/ BCP5-A2 et commune à l'ensemble de leurs compétences</p> <p>Le régisseur son qui encadre l'épreuve fournit au candidat les documents suivants : la fiche technique et le plan d'implantation son et le patch son</p> <p>Pour cette situation pratique, les systèmes de sonorisation et les équipements dédiés au plateau ou à la scène sont installés et sont en adéquation avec la fiche technique et le plan d'implantation. Les systèmes de diffusion sonore sont en fonctionnement et diffusent du son</p> <p>Les préréglages d'une partie du système de diffusion sont demandés au candidat par le régisseur son qui encadre l'épreuve. Le régisseur son donne au candidat les directives nécessaires concernant la spécificité du système de diffusion que le candidat doit prérégler (Façade, retour, traitement)</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reformuler les directives du régisseur son en utilisant la terminologie dédiée afin qu'il vérifie la compréhension de la demande 	<p>Adéquation et cohérence des préréglages des systèmes de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La terminologie technique liée au préréglage des systèmes de sonorisation est utilisée et développée - Les démarches techniques de préréglages sont expliquées oralement au régisseur son qui encadre l'épreuve - Les préréglages sont effectués (façade, retours et traitement) et respectent les demandes du régisseur son sur les aspects : niveau sonore, dynamique, traitements, égalisation, effets - Le respect de la réglementation liée à la prévention des risques auditifs est appliqué et utilise les outils dédiés aux risques auditifs <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à mettre en œuvre l'adéquation des préréglages et les demandes du régisseur son</p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication orale intègre les termes techniques dédiés aux préréglages - Les manipulations techniques des équipements sont justes et correspondent aux demandes du régisseur son - Les vérifications de diffusion sonore sont effectuées en respectant la réglementation liée à la prévention des risques auditifs (limitation de niveau sonore à 105dB)

		<ul style="list-style-type: none">- Effectuer les préréglages demandés par le régisseur son en expliquant ses démarches techniques- Contrôler ses actions en prenant en compte la réglementation dédiée aux risques auditifs	
--	--	---	--

<p>BCP5-A2 Coopérer aux réglages des systèmes de sonorisation dédiés au plateau ou à la scène en fonction des demandes du régisseur</p>	<p>BCP5-A2-C1 - Prérégler les systèmes de la diffusion sonore dédiés au plateau ou à la scène en appliquant les directives du régisseur son afin de respecter les zones de diffusion sonores demandées par les artistes et les directives du régisseurs son</p>	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP5-A1, à savoir BCP5-MSP5</p> <p>Pour cette phase, le régisseur est positionné en régie façade et demande au candidat de vérifier si la diffusion sonore des zones d'exploitation correspond à ses manipulations. En fonction de celles-ci, le candidat lui transmet un bilan technique sur l'optimisation des corrections audios que le régisseur son souhaite</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les demandes orales du régisseur son en questionnant celui-ci afin d'être en conformité par rapport à ses directives techniques - Se positionner et vérifier les zones de diffusion sonore du plateau ou de la scène - Communiquer les réponses au régisseur son en fonction de ses interventions en expliquant de façon synthétique les effets sonores diffusés 	<p>Exactitude et pertinence des préréglages des systèmes de sonorisation scéniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - La terminologie technique liée au préréglage des systèmes de sonorisation scénique est utilisée correctement et développée - Les demandes techniques et artistiques du régisseur son sont reformulées afin de vérifier leur exactitude - Les zones de diffusion concernées par les demandes du régisseur son sont identifiées et délimitées - La terminologie utilisée en réponse aux demandes du régisseur son respecte le paramétrage de diffusion sonore dédié au plateau ou à la scène <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à préparer la diffusion des systèmes audio dédiés à la scène ou au plateau</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équilibre de la diffusion audio scénique est cohérent avec les demandes du régisseur - Les manipulations techniques des équipements sont justes et précises - Les vérifications de diffusion sonore respectent les demandes techniques et artistiques du régisseur son
---	---	--	--

Bloc de compétence N°6 - Technicien.ne son

Référentiel d'activités	Référentiels de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc N° 6 - Assister le régisseur son durant l'exploitation et effectuer les interventions dédiées au plateau selon ses directives			
<p>BCP6-A1 Analyser les demandes et les besoins techniques et/ou artistiques exprimés par les artistes ou le régisseur son liées à l'exploitation du spectacle</p>	<p>BCP6-A1-C1 - Produire le document lié aux demandes d'interventions en vérifiant les configurations techniques d'exploitation du spectacle afin de répondre aux directives du régisseur son et/ou des artistes</p>	<p>Une mise en situation pratique professionnelle est reconstituée, BCP6-MSP6 Elle est commune aux activités BCP6-A1/ BCP6-A2 et commune à l'ensemble de leurs compétences</p> <p>Le régisseur son qui encadre l'épreuve fournit au candidat les documents suivants : la fiche technique, le plan d'implantation son, le patch son, la conduite son du spectacle et toutes informations complémentaires sur les besoins des artistes</p> <p>Pour cette situation pratique, une situation pratique d'exploitation de spectacle est mise en œuvre. Un moment de la conduite son du spectacle intègre une demande d'interventions souhaitée par le régisseur son qui encadre l'épreuve.</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la demande d'intervention du régisseur son en lui expliquant les actions qui seront réalisées par le candidat - Produire un document synthétique lié à l'intervention choisie par le régisseur son pendant la phase de conduite son du spectacle concerné 	<p>Pertinence et justesse du document d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il contient un document écrit synthétique pour situer chronologiquement les actions à réaliser et qui répond aux demandes du régisseur son qui encadre l'épreuve - Les directives du régisseur son sont vérifiées par l'exposé du document <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à anticiper et préparer les interventions en fonction des demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reformulation des interventions demandées par le régisseur son est claire et précise - Le document intègre les données techniques et logistiques dédiées à l'intervention son en fonction des demandes du régisseur son ou des besoins des artistes

<p>BCP6-A2 Procéder aux interventions techniques pendant l'exploitation du spectacle selon les demandes du régisseur son</p>	<p>BCP6-A2-C1 - Analyser la conduite son du spectacle en se référant aux documents techniques d'exploitation afin de prévoir les interventions demandées par le régisseur son et /ou les artistes</p> <p>BCP6-A2-C2 - Réaliser les interventions techniques et scéniques par des actions techniques précises en fonction de la conduite son du spectacle et des demandes du régisseur son afin de répondre aux besoins d'exploitation</p>	<p>La mise en situation pratique professionnelle reconstituée est identique à celle définie en BCP6-A1, à savoir BCP6-MSP6</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'intervention en prenant en compte les aspects techniques, artistiques, environnementaux et les autres corps de métier - Effectuer l'intervention en fonction de la demande du régisseur son et des besoins des artistes - Connaître ses fonctions et savoir se positionner en tant que technicien.ne son dans un environnement de travail - Rendre compte des actions qu'il a réalisées et de la finalité de celles-ci sur la conduite du spectacle (Compte rendu au régisseur son) 	<p>Exactitude et réactivité des interventions effectuées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intervention demandée intègre les actions à effectuer chronologiquement - Les informations concernant l'intervention sont communiquées aux personnes concernées (artistes, techniciens, autre corps de métier) - L'intervention est réalisée et correspond à la demande du régisseur son au niveau technique et logistique et répond à la demande des artistes - L'intervention réalisée se positionne en adéquation avec les fonctions du technicien.ne son - L'intervention respecte un délai qui est en concordance avec la chronologie de la conduite son du spectacle <p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à se positionner sur une intervention technique durant l'exploitation du spectacle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations orales données par le candidat aux autres corps de métier pour l'intervention sont claires et explicites - L'intervention est effectuée et ajustée chronologiquement à la conduite son - Les actions sont précises et utilisent les équipements concernés par la demande du régisseur son - Une autoévaluation est réalisée par le candidat concernant son intervention et les actions techniques réalisées
--	---	---	---